



Juin 2010

2 MILLIONS DE MANIFESTANTS LE 24 JUIN 2010, UNE OPPOSITION MASSIVE DANS LE PAYS AU PLAN DU GOUVERNEMENT :

LES FORCES EXISTENT POUR METTRE EN ÉCHEC LA CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES.

MME WOERTH AUX PETITS SOINS POUR MME BETTENCOURT, M. WOERTH, MINISTRE, POUR TOUS LES PLUS RICHES !



Le scandale a éclaté. Il est parfaitement justifié.

Mme Woerth gère une partie de la fortune de Mme Bettencourt. Il apparaît que certains de ses avoirs, au moins 78 millions d'euros, sont frauduleusement placés à l'étranger, aux Seychelles notamment, pour échapper à l'impôt.

M. Woerth, actuellement ministre de la casse des retraites mais ministre du budget jusqu'en avril 2010, n'a pas jugé pas bon en 2009 de faire contrôler par le fisc la plus grosse fortune de France (10 milliards d'euros – l'équivalent de 800 mille ans de SMIC).

Il appartiendra à la justice de dire s'il y a conflits d'intérêt voire corruption.

Mais déjà l'affaire est hautement éclairante sur qui nous gouverne et pour le compte de qui.

Le travail de Mme Woerth pour Liliane Bettencourt ressemble étonnamment à celui de son mari de ministre pour le compte de tous les plus riches.

Sur Europe 1, le 23 juin, Mme Woerth explique gentiment son métier : « donner des conseils » à des personnes qui font « des placements comme tout un chacun pour avoir un peu de rentabilité ». Mme Bettencourt comme tout un chacun ? En

La journée de grève du 24 juin 2010 a fait la démonstration des grandes possibilités de mobilisation pour s'opposer à la nouvelle contre-réforme des retraites. Les manifestations ont rassemblées au total de l'ordre de 2 millions de personnes, pour une première mobilisation depuis l'annonce du contenu du projet de loi de Woerth.

Partout on a pu faire les mêmes constats : beaucoup de jeunes, de salariés du privé dans les cortèges. Le taux de grévistes a été élevé dans les grandes entreprises publiques, notamment à La Poste, à France Télécom (plus de 30%), à la SNCF, 46%. Les affirmations du gouvernement et des PDG sur le thème « vous n'êtes pas concernés » n'ont pas pris dans ces entreprises toujours décisives dans la construction des convergences de lutte.

Sous bien des aspects, le 24 juin 2010 rappelle le 13 mai 2003. Les enseignements de la bataille de 2003, qui n'a pas réussi à mettre en échec la loi Fillon, contre les retraites, déjà, n'en sont que plus importants.

D'abord en termes de calendrier. En 2003, la tactique des journées d'action espacées, avec grève continue dans quelques entreprises seulement, a débouché sur un épuisement du rapport de force avant l'été. En 2010, à nouveau, le gouvernement joue sur la période des vacances. Le projet de loi doit passer au Parlement juste au début de septembre. L'été peut être l'occasion d'intensifier la bataille des idées pour une action continue dès la rentrée.

L'extension de la mobilisation est possible. Une large majorité de la population rejette les sacrifices que le gouvernement veut lui infliger. Mais la résignation continue à peser avec l'offensive des tenants de l'idéologie dominante et l'absence de perspective d'alternative politique. Aussi, la lutte se renforcera sur la base d'objectifs précis et offensifs.

Communistes, nous nous plaçons dans cette perspective, celle **de briser le consensus des forces politiques de l'alternance qui a plombé le mouvement de 2003.**

Il n'y a pas de problème démographique mais une volonté du pouvoir de détourner le financement solidaire des retraites par les cotisations sociales vers le patronat et les profits.

C'est pourquoi le gouvernement n'a pas à « revoir sa copie » mais l'objectif est de **gagner le retrait pur et simple de son projet de loi. Aucun recul social n'est acceptable, ni négociable.**

Prendre en compte la pénibilité des métiers, c'est réparer les souffrances déjà endurées mais c'est aussi prévenir. **Notre société ne peut pas se résigner à ce que certains travailleurs perdent des années d'espérance de vie.** C'est dans cette idée que nous appuyons l'exigence de départs anticipés, avant 60 ans.

Coupons court à la campagne sur les soi-disant avantages du secteur

fait, Mme Woerth aide les grosses fortunes à optimiser leurs placements notamment fiscalement.

M. Woerth, ministre du budget, a fait la même chose à son niveau. Les exonérations d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) se sont multipliées à nouveau depuis 2007 pour atteindre 700 millions d'euros par an. Le fameux « bouclier fiscal » permet aux plus fortunés de se voir rembourser par la collectivité 650 millions d'euros d'impôt par an. Bienveillant pour les riches fraudeurs, M. Woerth a institué une « cellule de régularisation » au ministère des finances, qui leur permet, s'ils le veulent, de rapatrier leur argent sans pénalités. C'est Mme Bettencourt qui va être contente ! La promesse d'impunité ne fait d'ailleurs qu'inciter davantage l'évasion fiscale.

On en passe et de pires, comme la braderie du patrimoine immobilier de l'Etat ou le scandale des exonérations d'impôt des plus-values de cession de titres. On reviendra sur ce dernier dispositif, maintenu et défendu par Woerth (mais dont Copé est à l'origine en 2004), qui permet aux groupes capitalistes de diminuer de 6 et 12 milliards d'euros par an leur impôt sur les sociétés.

La collusion est totale entre les gouvernants, la finance et les ploutocrates. C'est ce que cette affaire a le mérite de montrer au grand jour. Il n'y a plus aucune notion du service de l'Etat, de l'intérêt général chez ces serviteurs des puissances d'argent. Ils sont là uniquement pour accélérer le pillage du pays, écraser les travailleurs et aggraver leur exploitation.

La meilleure réponse que peut apporter tout de suite le peuple à cette politique, c'est mettre en échec le projet de casse des retraites orchestré par ce même Woerth. Même le plus naïf ne peut plus croire aux déclamations de M. Woerth, de M. Fillon ou de M. Sarkozy sur leur attachement au « pacte social français ».

public. En termes de salaires et de retraites nets, ils n'existent pas. Refusons la mise en concurrence des salariés et la destruction des statuts des travailleurs !

La défense de la retraite à 60 ans, de cet acquis historique des luttes ouvrières, ne peut être que la défense d'un droit effectif. Il n'est ni juste, ni rassembleur de défendre un droit virtuel de partir à 60 ans avec une retraite de misère.

Refusons toute augmentation de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein ! Exigeons le retour aux 37,5 annuités qui correspondent à une carrière moyenne ! Le gouvernement aime bien les comparaisons avec les autres pays : pratiquement dans tous les autres pays d'Europe, la durée de cotisation est de 30 ou 35 années.

Sur la question du financement pareillement, aucun compromis n'est juste et acceptable. Le système solidaire par répartition a fait la preuve historiquement de sa capacité à s'adapter à l'augmentation du nombre de retraités, à sécuriser le paiement des retraites (au contraire de la capitalisation et de la finance), à attribuer aux retraites la part nécessaire des gains de productivité. Les « déficits » sont dus aux choix politiques des gouvernements successifs de bloquer le système en multipliant les exonérations de cotisations sociales patronales, en figeant leurs taux, en encourageant la pratique des bas salaires.

Notre système doit être rétabli, étendu mais pas « réformé ». Défendons sans concession le financement par la cotisation sociale, part socialisée du salaire !

Cela n'empêche pas de réclamer une taxation des revenus financiers, mais pas spécifiquement pour financer les retraites. Mais on voit comment le gouvernement est prêt à reprendre (en apparence) cette proposition pour mieux justifier le démantèlement du financement solidaire.

Toutes ces questions de fond posent problème de l'unité et du rassemblement. Le PS est de retour dans les manifestations. Très bien ! Mais le suivre sur ses analyses et ses propositions est contre-productif pour le mouvement. Le PS accepte l'allongement de la durée de cotisation, l'idée d'un report de l'âge réel de départ à 62 ou 63 ans. Aubry a été à l'origine des plus importantes exonérations de cotisations patronales, Fabius de l'extension des systèmes de capitalisation. Le nouveau président de la Cour des comptes, le PS Didier Migaud, justifie du haut de son poste toute l'orientation de Sarkozy en matière de coupes des dépenses publiques et sociales. Etc.

Soyons clairs ! Assez d'hypocrisie ! L'objectif n'est pas d'utiliser le mouvement social pour préparer l'alternance électorale en 2012 mais de contribuer à créer les conditions de mettre en échec tout de suite le projet du pouvoir.

Préparons cet été le mouvement gagnant de la rentrée ! Nous commençons à 2 millions !

Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !

NOM:.....Prénom.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENOYER A PCF ,